

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)
Gruppa svizera per las regiuns da muntogna (SAB)

3001 Bern / Seilerstrasse 4 / Postfach / Tel. 031/ 382 10 10 / Fax 031/ 382 10 16
www.sab.ch info@sab.ch Postkonto 50-6480-3



Communiqué de presse N° 1164

Berne, le 1^{er} avril 2019

Des changements dans la continuité au sein de la Section technique du SAB

Après presque 40 années passées au sein du Groupement suisse pour les régions de montagnes (SAB), dont 23 en tant que vice-directeur de cette organisation, Heinz Aebersold a pris une retraite bien méritée. Suite à ce départ, Pius Fölmli, actuel conseiller en matière de constructions rurales, reprendra la tête de la section technique du SAB. Enfin, une nouvelle collaboratrice, en la personne de Janine Eigenmann, a été engagée pour épauler Pius Fölmli, en raison de sa nouvelle fonction. Elle constitue un renfort bienvenu pour optimiser les services fournis par la section technique du SAB.

Le 29 mars 2019, Heinz Aebersold, a effectué son dernier jour de travail. En tant qu'ingénieur agronome de formation, Heinz Aebersold a été engagé par le SAB, le 1^{er} novembre 1979. Durant ces années d'activité, il s'est fortement engagé en faveur des régions de montagnes et rurales, tout en mettant l'accent sur l'évolution de l'agriculture de montagne. A ce titre, il a été nommé chef de la section technique du SAB (ST-SAB), en 1984. Il a aussi assuré de nombreux mandats pour le SAB, notamment en tant qu'expert auprès de l'Aide Suisse aux Montagnards et membre du Comité de la Société suisse d'économie alpestre.

Nouvelle répartition des tâches au sein de la ST-SAB

Suite au départ de Heinz Aebersold, Pius Fölmli a repris la direction de la ST-SAB à Brugg. Ce dernier poursuivra néanmoins son travail en tant que conseiller pour les constructions rurales, mais sera désormais secondé par Jeanine Eigenmann. La nouvelle collaboratrice du SAB, qui a effectué une formation d'agronome, sera aussi chargée d'assurer la gestion des coopératives de constructions rurales, dont le SAB constitue l'organisation faitière.

Les différents changements introduits au sein de la ST-SAB devraient permettre de poursuivre les efforts entrepris pour professionnaliser les services proposés par les coopératives de construction rurale et d'optimiser les prestations de conseils en matière de constructions rurales.

Le SAB : une organisation multitâche au service des régions de montagnes et de l'espace rural

Le SAB est une association qui s'engage pour que les régions de montagnes et rurales demeurent des espaces de vie, participant au développement économique de la Suisse. Pour y parvenir, le SAB intervient sur la scène politique fédérale, de façon à ce que ces régions et leurs habitants puissent bénéficier des mêmes perspectives que le reste du pays.

Pour sa part, la section technique du SAB (ST-SAB), basée à Brugg (AG), fait le lien entre les activités politiques et leur application sur le terrain.

A ce titre, elle fournit de nombreuses prestations, comme des conseils en matière de construction, d'installations énergétiques, pour l'élaboration de projets ou encore pour des questions administratives. La ST-SAB est aussi responsable du service Volontaires montagne, qui coordonne l'engagement de personnes désireuses d'œuvrer en faveur de projets ou travaux réalisés dans les régions de montagnes. Enfin, la ST-SAB constitue aussi l'organisation faîtière regroupant vingt-sept coopératives de constructions rurales.

Informations complémentaires : www.sab.ch/ta-sabbergversetzer.html et www.volontairesmontagne.ch

Personne de contact :

Thomas Egger, Directeur du SAB et Conseiller national, Tél. 079 429 12 55